



En partenariat
avec l'ARS



VACCINATION DANS LES CANTONS

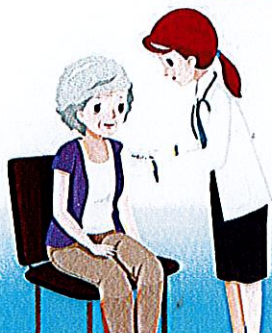
3^e campagne

DECOUVERTE
GRATUIT
DES ÉQUIPES DÉPARTÉMENTALES

À partir de 60 ans.

**Pour les personnes vulnérables à haut risque de comorbidité
et pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer.**

Les équipes de praticiens libéraux, les sapeurs-pompiers
et les agents du Conseil départemental de l'Allier
vous vaccinent près de chez vous.



Pour information

Le Conseil Départemental et les sapeurs-pompiers vont lancer une troisième campagne de vaccination itinérante, à partir du 3 mai, dans les communes de l'Allier. (Veuillez trouver au dos de ce courrier le planning de présence dans les communes du centre de vaccination mobile départemental).

**Merci de bien vouloir sensibiliser vos administrés à s'inscrire
via la plateforme Doctolib.fr ou le numéro Vert :**

N° Vert 0 801 902 446

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Si vos services ont connaissance d'une situation individuelle relevant d'une prise en charge particulière (isolement sociale, incapacité à se déplacer, etc...), vous pouvez la signaler à la cellule COVID - covid-19@allier.fr.

Ce signalement doit faire l'objet d'un mail individuel, argumenté avec les éléments en votre possession sur la situation.

La Cellule COVID se rapprochera alors de vos services pour organiser de concert la prise en charge de cette personne.

Restant à votre écoute.

